



Canadian  
Physiotherapy  
Association

Association  
canadienne de  
physiothérapie

Énoncé de position

## Accès à la physiothérapie

Tous les Canadiens ont droit à un accès fiable et en temps opportun à la réadaptation pour le traitement de maladies, de blessures ou d'autres problèmes de santé, et ce, sans restriction, que ce soit en raison de contraintes financières ou de disponibilité des services.

Les physiothérapeutes sont des fournisseurs de soins de santé primaires qui redonnent la fonction et améliorent la mobilité des Canadiens durant toute leur vie. Un accès précoce à des traitements de physiothérapie a des effets positifs sur les résultats en santé, sur la fonction physique et sur la qualité de vie.

La restructuration des soins de santé a donné lieu à une réduction de l'accès aux physiothérapeutes dans tous les établissements où ils pratiquent, tels que les hôpitaux à financement public, les centres de santé communautaires à financement public et les établissements de pratique privée.

L'accès à la réadaptation est limité par les problèmes de financement, les pratiques qui exigent d'être d'abord vu par un médecin peuvent avoir des effets négatifs sur la santé et la qualité de vie des patients.

L'Association canadienne de physiothérapie s'engage à agir pour faire face aux problèmes d'accessibilité à la physiothérapie en faisant des pressions auprès des gouvernements, des associations et des tiers payeurs. Un meilleur accès aux services de physiothérapie est une nécessité pour la santé et le bien-être durables des Canadiens.

### Bureau national

Association canadienne de physiothérapie  
955, croissant Green Valley Crescent, Suite/bureau 270  
Ottawa (Ontario) K2C 3V4  
T : 613 564-5454  
SF : 1 800 387-8679  
Tc : 613 564-1577  
[www.physiotherapy.ca](http://www.physiotherapy.ca)